

## **COMMUNIQUE**

## **INTERDICTION D'UTILISATION DES FREINS A DISQUE**

Consécutivement à la décision de l'Union Cycliste Internationale du 14 avril 2016, le bureau fédéral dans sa réunion du 14 avril 2016 a décidé d'interdire l'utilisation <u>des freins à disque</u> sur l'ensemble des épreuves route organisées sous l'égide de la FFC.

Patrice ROY Secrétaire Général de la FFC